

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00507

Numéro SIREN : 809 433 154

Nom ou dénomination : @COM.CORPORATE-FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 46144

@COM.CORPORATE-FINANCE

**Société par actions simplifiée
au capital de 11 500 euros**

**Siège social : 5, Rue du Golf - Bâtiment E2, Parc Innolin,
33700 MERIGNAC
809433154 RCS BORDEAUX**

notaire a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 11 JUL. 2018

sous le N° **46144**

LES SOUSSIGNES :

La société **@ COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**, Société à responsabilité limitée dont le siège social est sis 1 Rue du Chevron d'Or 47300 PUJOLS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 324 264 290,

Représentée aux présentes par son gérant, Monsieur Patrick MAURI,

La société **F.A-FINANCES**, Société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est sis 1 Rue du Chevron d'Or 47300 PUJOLS et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN,

Représentée aux présentes par son président Monsieur François AUDUBERT,

Détenant ensemble 11 500 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée **@COM.CORPORATE-FINANCE** désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société **@COM.CORPORATE-FINANCE** et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 22 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- la lettre de démission du président,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, prenant acte de la démission de la société F.A-FINANCES de son mandat de Présidente à compter de ce jour, décide de la dispenser du respect du délai de préavis de trois mois ainsi que des modalités d'information des associés instaurés par l'article 16 des Statuts et nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur **François AUDUBERT**

Né à BRIVE LA GAILLARDE le 12 août 1987

De nationalité française

Demeurant 108 B Cours Saint-Louis - Appartement E 102 - Bâtiment A, 33110 BORDEAUX

F.A.

Am

Monsieur François AUDUBERT, remercie les associés de la confiance qu'ils veulent bien lui marquer, accepte les fonctions de Président et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les Statuts pour leur exercice.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

*Fait à MERIGNAC
Le 4 juillet 2018*

